



Edito

Le fil d'actualité de l'année 2016 s'achève sur son lot de catastrophes (guerres, terrorisme...), de crise écologique, de réchauffement climatique... au point qu'il nous semble de plus en plus difficile d'échapper à un puissant sentiment de fatalité. Un autre monde est possible, nécessaire et urgent. Mais comment, en théorie et en pratique, inventer des nouvelles formes de démocratie ? Des signes avant-coureurs surgissent :

Le documentaire écologiste « Demain », de Mélanie Laurent et Cyril Dion, financé en partie par les internautes et qui propose des solutions à la crise écologique, a atteint le million de spectateurs en France au bout de 6 mois d'exploitation en salle !

Greenpeace a réussi à arracher l'interdiction de l'importation de textiles toxiques par l'Union européenne et la fin de l'expansion de la pêche industrielle dans l'Arctique !

Enfin, les députés français ont récemment adopté, à l'unanimité, l'inscription de 40% de produits locaux et de saison dont 20% de produits bio en restauration collective d'ici à 2020, dans le cadre du projet de loi Egalité et Citoyenneté.

En France, la bio renforce sa croissance. Au 30 juin 2016, l'agriculture biologique comptait 31 880 producteurs, soit + 10 % par rapport à fin 2015 et 14 300 opérateurs de l'aval (transformateurs, distributeurs et importateurs), soit + 6 % par rapport à fin 2015. En fin d'année 2016, la SAU est estimée à plus de 1,5 million d'hectares, ce qui représente un accroissement de plus de 20% des surfaces conduites selon le mode biologique par rapport à 2015. La part de la SAU française en bio atteindrait ainsi 5,8 % de la SAU totale (source : Agence Bio).

De son côté, le réseau Biocoop, acteur militant, affiche une belle santé 30 ans après sa création ! Humblement, par nos engagements en tant que sociétaires Biocoop, nous savons qu'il faut construire des vies moins centrées autour de l'argent, la productivité, la quantité... mais plutôt sur des exigences de qualité, de convivialité, de solidarité; autrement dit, des vies riches plutôt que des vies de riches !

Bonne et heureuse année à toutes et à tous !

La Feuille - Numéro 2

Janvier 2017

Directeur de la publication: M. Rive

Conception/Rédaction: DP, AE

<http://www.bioevreux.fr/>

Retrouvez-nous aussi sur Facebook !

Le prix selon Biocoop : oui à une Bio accessible et exigeante !

Consommer bio, ça coûte trop cher ? La Bio, c'est pour les bobos ... Vous l'avez souvent entendu, n'est-ce pas ? Mais ce qu'on ne dit pas, c'est que les prix des produits « conventionnels » restent artificiellement bas car ils n'intègrent pas les effets sociaux, environnementaux et sanitaires. En effet, les consommateurs qui consomment des produits « conventionnels » **payent 3 fois** :

- les prix de l'agriculture conventionnelle incluent les subventions agricoles (10 milliards d'euros en France en 2013). Malgré cela, bon nombre de producteurs n'arrivent pas à se payer un salaire décent.

- les coûts de santé : nombreuses pathologies liées à l'exposition aux produits chimiques (agriculteurs, familles, populations situées à proximité), à la « mal-



bouffe », à la suralimentation (allergies, pathologies cardiaques liées à une suralimentation carnée notam-

ment, cancers...).

- les coûts environnementaux : liés à la qualité de l'eau (impact de la dépollution des eaux des nappes phréatiques polluées chimiquement sur les impôts lo-

caux), à la biodiversité (pollinisation déficiente de fruits et légumes en raison des dommages causés aux populations d'abeilles), aux pollutions liées au transport des marchandises (avions, camions).

Pourtant acheter bio, pas n'importe quelle bio, c'est possible ! Biocoop vous donne **5 trucs** pour alléger votre facture :

1. **Traquer les produits BJP** (« La Bio Je peux », étiquette jaune en magasin) qui concrétisent un effort partagé entre le réseau Biocoop (magasins inclus) et ses fournisseurs pour réduire le prix ;

2. **Choisir les produits conçus par Biocoop et les produits « Ensemble »** qui correspondent à nos valeurs : soutenir les producteurs, les circuits courts et respecter l'environnement ;

3. **Privilégier le vrac**, c'est 30% moins cher qu'en paquets, et les grands conditionnements (5kg, 3L), moins chers au kg ;

4. **Consommer autrement** : moins de viande et/...





AGENDA

20-30 mars 17 : Semaine pour les alternatives aux pesticides



Papotages autour d'un breuvage : des échanges constructifs !

de fromage, du pain complet, plus de protéines végétales (tofu, tempeh...), de « fait maison » (yaourts, pâtes à tarte...), des fruits et légumes de saison, moins chers et meilleurs !

5. *Devenir sociétaire de votre coopérative* et participer à ce projet ambitieux et moderne qu'est Biocoop !

A la fin, on est même gagnant pour son budget et sa santé ! Sans parler de son éthique et son estime de soi, pas cotées en bourse mais fondamentales !

Le vrac dans tous ses états !

Depuis juin dernier, après s'être creusée les méninges sur la question du prix des produits, l'équipe de notre magasin s'est attaquée et a réussi à diminuer les marges sur tout le rayon vrac de 2% en moyenne.

Et ce n'est pas tout ! Sur les fruits et légumes, la baisse de marge aura été d'environ 2% en moyenne sur l'année écoulée.

D'aucuns diront que c'est insuffisant et nous leur répondrons que ce n'est qu'un début (continuons le !). L'équipe continue de phosphorer pour trouver les moyens d'amplifier ces baisses.

La politique Biocoop d'incitation à consommer des produits en vrac trouve ici tout son sens :

- Réduire, ou mieux, supprimer les emballages souvent fabriqués à base de pétrole (et contenant des polymères suspectés pour certains d'être toxiques pour la santé humaine) ;

- Eviter le gaspillage alimentaire en choisissant la quantité voulue (selon la FAO, en France en 2011, entre 90 et 140 kg de nourriture par habitant sont perdus chaque année sur l'ensemble de la chaîne, de la production à la consommation. Chaque Français jette lui-même à la poubelle entre 20 et 30 kg de denrées, dont 7 encore emballées. Soit une perte évaluée entre 12 et 20 milliards d'euros par an.



Plus d'infos : <http://www.fao.org/docrep/016/i2697f/i2697f.pdf>;

- Diminuer le prix à la caisse ! Eh oui, à qualité égale, référence et provenance identiques, le vrac peut être jusqu'à 30% moins cher que l'emballé, même si cette promesse peut parfois s'avérer difficile à tenir concrètement, notamment à cause des nombreux opérateurs qui ne proposent pas nécessairement la même référence sous ces deux formes.

Oh les beaux badges !

Depuis quelque temps, chaque employé du magasin arbore un badge qui lui permet d'être identifié par les clients et sociétaires. Sur le badge figure le rayon où elle/il intervient ...
Pratique !

